

Après leur incarcération arbitraire à la prison de Libreville

## Les syndicalistes resteront malades à vie

Par SBM

**C**yrilin Koumba Mba Essiane et Roger Ondo Abessolo ont été libérés le jeudi 27 octobre, une liberté provisoire assortie d'une caution de 500 000 FCFA, après trois mois de détention arbitraire à la prison de Libreville. Ce séjour dans les geôles de BOA n'est pas sans conséquence pour leur santé, tant ils traîneront toute leur vie les séquelles de cet épisode de leur histoire. *« Je suis diabétique, asthmatique, en plus d'avoir de la sinusite. Pendant dix jours, j'ai été expressément privé de mes médicaments. Ce qui a conduit à une douleur généralisée des os et une paralysie des membres inférieurs. C'est deux jours avant ma sortie que j'ai été conduit au Centre hospitalier de Libreville pour recevoir des soins »*, raconte Cyrilin Koumba Mba Essiane, président du Syndicat de l'agriculture. Quant à Roger Ondo Abessolo, le président du Syndicat des affaires sociales, qui n'entend désormais que d'une oreille, il a été torturé physiquement par les policiers et les bérêts rouges. Frappé avec une machette sous les pieds et à coups de rangers à la tête. Voilà comment les forces armées de BOA s'occupent de tous ceux



qui s'opposent à la barbarie du chef de la junte.

Certes encore affaiblis physiquement, les syndicalistes n'ont pas manqué d'aller soutenir l'action de la Conasysed. Pleins de courage et de détermination, ils ont dit être prêts pour repartir à la bataille pour faire aboutir leurs revendications.

Arrêtés le 9 juillet 2016, ils ont été inculpés pour attroupeement non armée ayant causé un trouble à l'ordre public ; incitation à la violence et à la destruction des biens meubles privés ou publics ; destruction des biens meubles (véhicules) privés ou publics. Pendant les trois mois

passés en détention, aucune enquête n'a été menée pour montrer réellement qu'ils ont été les auteurs de ces actes. Même le perroquet national, Alain Claude Bilie by Nze, qui avait déclaré l'existence de vidéos montrant clairement les intéressés en train de casser, n'a pas pu les mettre à la disposition du procureur de la République. Un grossier mensonge qui a plutôt inquiété les familles de ces derniers. A ce jour, de nombreux Gabonais, civils et militaires, victimes de la folie et de l'arbitraire du chef de la junte, BOA, séjournent encore dans les geôles à « Sans-Famille ».